

Objet : Plage publique d'Aiguebelette - Approbation des tarifs des prestations 2025

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf juin à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NOVALAISE, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. BOIS CUCCURU. DUPERCHY. DUPRAZ FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. MALLEIN. MANTEL. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL TOUIHRAT. VEUILLET. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. LALLEMENT (Pouvoir P. DUPERCHY). MANSOZ. MARCHAIS (Pouvoir F. DUPRAZ). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). WADOWIAK (Pouvoir C. TAVEL). WROBEL (Pouvoir F. MANTEL).

Absents : MMES MM. COUTAZ. ILBERT. VOISIN

Le Président :

Rappelle à l'assemblée la délibération n°2024_25_04_1 approuvant le choix du délégataire et la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la plage publique d'Aiguebelette ;

Explique que conformément aux dispositions inscrites dans la convention de délégation de service public relative à l'exploitation de la plage publique d'Aiguebelette, les tarifs des prestations proposées par le délégataire doivent être annuellement approuvés par la Communauté de Communes ;

Présente à l'assemblée les tarifs des prestations 2025 de la plage d'Aiguebelette;

Invite le conseil communautaire à approuver ces tarifs ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

APPROUVE les tarifs des prestations 2025 de la plage d'Aiguebelette présentés précédemment ;

AUTORISE le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire ;

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,





BASE DE LOISIRS D'AIGUEBELETTE-LE-LAC KAHOTEP PLAGE

TARIFS LOCATION D'EMBARCATIONS

**PEDALO avec toboggan (5 places)
ou sans toboggan (6 places).**

Durée	Prix par pédalo
1 heure	30 euros
2 heures	55 euros
3 heures	75 euros

**BATEAU électrique
1 à 7 personnes**

	THERI	RIOMAR/SCOOP/THERI+
Durée		
1 heure	70 euros	85 euros
2 heures	120 euros	145 euros
4 heures	220 euros	250 euros
Journée	295 euros	329 euros

**STAND UP PADDLE
(1 personne)**

Durée	Prix 1 pers	Pers supp. (-12 ans)
1 heure	15 euros	+ 5 euros
2 heures	25 euros	+ 5 euros
3 heures	35 euros	+ 5 euros

**PADDLE FAMILY DUO
(1 à 3 pers, max 160kg)**

Durée	Prix
1 heure	25 euros
2 heures	45 euros

**CANOË
(2 à 6 personnes*)**

Durée	Prix pour 2 pers.	Prix pour 3 à 6 pers.*
1 heure	20 euros	+ 5 euros par pers.
2 heures	30 euros	+ 5 euros par pers.
3 heures	40 euros	+ 10 euros par pers.
Journée	75 euros	+ 10 euros par pers.

* 4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants de moins de 12 ans : charge maximum 350 kg

**KAYAK
(2 à 4 personnes**)**

Durée	Prix pour 2 personnes	3 personnes ou 2 + 2 pers.**
1 heure	16 euros	+ 5 euros par pers
2 heures	25 euros	+ 5 euros par pers
3 heures	30 euros	+ 10 euros par pers
Journée	40 euros	+ 10 euros par pers

** 3 adultes ou 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans : charge maximum 260 kg

BASE DE LOISIRS D'AIGUEBELETTE-LE-LAC
KAHOTEP PLAGE

06 11 60 80 20 - www.kahotep.fr - contact@kahotep.fr

Sarl au capital de 2000 euros - RCS Chambéry

SIRET 50794650700021 - TVA Intercommunautaire FR88507946507